

N° 65 /DGSN/SG/DRH/SDROPS/SR.-



Yaoundé, le 10 AOUT 2022

(COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Délégué Général à la Sûreté Nationale communique :

Sont déclarés admissibles au concours direct du 22 Janvier 2022 pour le recrutement de **05 Elèves-Officiers de POLICE Techniciens en informatique en 1ère année**, les candidats dont les noms suivent, classés par ordre alphabétique :

1. ANGELIQUE DOMBELE DAISSALA (11617476010219913553886010)
2. ELA OBATE RODRIGUE GAETAN (20170539260919994932114710)
3. ENGONGO KONO ENGELBERT DESIRE (00081048240819989021680410)
4. ETOUNDI ZOGO JEAN MAXIME (10155606290520007859343010)
5. EYENGA AKONO ARMAND MICHEL STYVE (10016099200519973094338810)
6. FOUEJIO TIDO ROLEX GLAVANY (10050310141020006948900310)
7. MARTIN KANG TEGHA JUNIOR (10033727270219972956810310)
8. MFOSSA NJOYA ABDEL AZIZ (20180020040719977659308410)
9. NGANE ELOM DESIRE YVAN BRICE (20170829190619952193102610)

Les intéressés sont invités à prendre part aux épreuves orales qui se dérouleront du 16 au 18 août 2022 à Yaoundé au Lycée de Nkol-Eton, à partir de 07 heures 30.

Les visites médicales d'incorporation, l'enquête de moralité et l'épreuve physique se dérouleront au centre unique de Yaoundé.

Un planning de passage à toutes ces étapes sera communiqué aux candidats par affichage à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Yaoundé et par messages téléphoniques. Le dit-planning pourra être également consulté sur le site internet www.dgsn.cm

Les candidats admissibles se présenteront aux visites médicales à jeun et avec la somme de 25.000FCFA représentant les frais y afférents. Ils devront se munir de l'original du diplôme exigé pour le concours et de l'acte de naissance à l'enquête de moralité. La tenue de sport est exigée pour l'épreuve physique.

Les résultats définitifs seront proclamés à l'issue des étapes ci-dessus indiquées./-

LE DELEGUE GENERAL A LA SURETE NATIONALE



-Martin MBARGA NGUELE-